



affiché le 15/12/25

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
TONNERRE**
N° 2025 / 169

**Nombre de
conseillers :**

En exercice : 26

Présents : 18

Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 4 décembre 2025.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Chantal PRIEUR, Gaëlle BENOIT (adjoints), Jeanine CALCIO GAUDINO, Bahya BAILICHE, Gilles BARJOU, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Jocelyne PION, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Philippe GERTNER, Sophie DUFIT, Silvia LARRANDART, Jean-Claude CASTIGLIONI.

Absents excusés : Lucas MANUEL.

Absents : Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Jocelyne PION.

Nomenclature @CTES : Finances

FINANCES

TARIFS MUNICIPAUX 2026

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu les articles L.2122-1 à L.2122-4 du CG3P ;
- Considérant la nécessité de réviser annuellement les tarifs municipaux ;
- Considérant l'avis favorable émis par la commission en charge des finances et de l'organisation des services publics en date du 2 décembre 2025 ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 23
	Contre : 0
	Abstention : 0

- D'appliquer les tarifs municipaux suivants en 2025 :

Prestations

Prix TTC (€)

A. Droits de place :

1. Marché couvert

par case, par marché	2,10/ml
par case, par trimestre	1,70/ml
allée, sans électricité, par marché	1,25/ml
allée, avec électricité, par marché	1,45/ml
allée, sans électricité, par trimestre	0,95/ml
allée, avec électricité, par trimestre	1,10/ml

2. Marché de plein-vent

emplacement, sans électricité, par marché	1,05/ml
emplacement, avec électricité, par marché	1,20/ml
emplacement, sans électricité, par trimestre	0,85/ml
emplacement, avec électricité, par trimestre	1,00/ml

3. Fêtes foraines et cirque

Moins de 100 m ²	1,20/m ²
De 100 à 200 m ² : base 100	96,80
+ formule : base 100 + coefficient x (nombre de m ² - 100) ; valeur coefficient =	0,35
Plus de 200 m ² : base 200	145,20
+ formule : base 200 + coefficient x (nombre de m ² - 200) ; valeur coefficient =	0,10
Droit de place pour le stationnement des caravanes pour la durée de chaque évènement (forfait comprenant 2 jours avant et 1 jour après la fête)	33,00
Droit de place pour le stationnement des caravanes en dehors des jours compris dans le forfait/jour	4,40
Forfait fluide (eau + électricité)	100

Pour les cirques, les tarifs sont applicables pour une durée de stationnement de 7 jours maximum.

4. Autres activités commerciales

emplacement, sans électricité, par demi-journée	1,05/ml
emplacement, avec électricité, par demi-journée	1,20/ml

ml : mètre linéaire appliqué sur la longueur de vente

5. Occupation du domaine public

échafaudage, dépôts autorisés, emprise de barricades sur le domaine public :

- jusqu'à 15 jours	gratuit
- au-delà, par mois indivisible, le m ²	5,95
terrasse de café avec autorisation permanente, par an, le m ² et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage	17,40
terrasse temporaire avec autorisation estivale générale et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage du 15 avril au 15 octobre par an et par m ²	13,00
terrasse temporaire avec autorisation estivale restreinte et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage par an et par m ²	4,60

B. Prestations de services**1. Locations mobilières**

Chaise ^{(1) (2)} /unité /24h	0,90
Banc ^{(1) (2)} /unité /24h	2,30
Barrière ⁽²⁾ /unité /24h	3,40
Table-plateau avec tréteaux ^{(1) (2)} /unité /24h	4,40
Table mange-debout ^{(1) (2)} /unité /24h	2,50
Tente pliante (3x3) ⁽²⁾ /unité /24h	20,00
Tente démontable (5x4) ^{(2) (5)} / 24h	30,00
Tente démontable (5x12) ^{(2) (5)} / 24h	100,00
Podium roulant avec montage /unité /24h associations ⁽⁴⁾	100,00
Podium roulant avec montage /unité /24h associations extérieures et entreprises ⁽⁴⁾	300,00
Grille exposition /unité	2,00
Tente tubulaire /unité	40,00
Praticables ^{(1) (2)} / m ² / 24 heures	2,75
Coût horaire de la main d'œuvre ⁽³⁾	40,00

⁽¹⁾ ces tarifs ne sont pas applicables aux associations de la ville de Tonnerre

⁽²⁾ sans transport

⁽³⁾ les agents des services techniques sont amenés à intervenir pour le compte de
ou en reprise de désordre causé par un tiers.

⁽⁴⁾ Sous couvert du dépôt d'une attestation d'assurance

⁽⁵⁾ obligation de prendre le forfait montage en complément

2. Forfaits

Forfait transport matériel intra-muros par trajet	50,00
Forfait transport matériel extérieur (moins de 30 km) par trajet	150,00
Forfait montage	100,00

3. Locations de salles : voir tableau en annexe

C. Droits d'entrée

1. Médiathèque

adultes domiciliés dans la CCLTB et groupes (FHS, etc...)	11,00
adultes domiciliés hors Communauté de Commune le Tonnerrois en Bourgogne scolaires, étudiants et groupes d'enfants (EPMS, etc...)	16,50 gratuit

2. Piscine

enfants de moins de 6 ans	gratuit
enfants de 6 à 14 ans du 06/07/26 au 30/08/26 (représentants légaux résidant sur Tonnerre)	gratuit
enfants de 6 à 18 ans – étudiants – chômeurs – pers. en situation de handicap	
Ticket à l'unité	3,00
Carnet de 5 tickets	10,00
adultes et jeunes de plus de 18 ans	
Ticket à l'unité	5,00
Carnet de 5 tickets	17,00
visiteurs (accès tribune uniquement)	2,00
leçons de natation (1/2 heure de cours par groupe maximum de 5 élèves Etablissements scolaires, Groupe des Foyers du Centre hospitalier de Tonnerre (CHT), de l'IME Montceaux les Vaudes, et des EPMS de Cheney et des Brions (sauf convention)	10,00 6,00
Abonnements	
carte annuelle enfant	90,00
carte annuelle adulte	170,00
Associations et sociétés (location de la piscine pour 1 h 00 d'occupation des bassins)	65,00

Activités (tarif trimestriel)

10 séances d'aquabike de 45 minutes	100,00
10 séances d'aquatraining de 45 minutes	100,00

Activités (tarif à la séance)

Cours Aquabike (la séance)	10,00
Cours Aquatraining (la séance)	10,00

3. Utilisation des courts de tennis

tarif unique, par heure	8,50
-------------------------	------

4. Port de plaisance

Le stationnement avec ou sans fluides est soumis à autorisation.

L'amarrage sans fluide (eau et/ou électricité) est possible sur certains emplacements et gratuit en journée (de 10h00 à 18h00)

(*) CANDIDATURE SOUMISE A RESERVATION ET A VALIDATION PREALABLE

(**) l'usage de groupe électrogène est interdit

BATEAUX DE PLAISANCE	TARIF incluant les consommations d'eau et d'électricité (**)			
	NUITEE	SEMAINE	MOIS	ANNEE (*)
moins de 12 mètres	10,00 €	50,00 €	135,00 €	1 080,00 €
de 12 à 14,99 mètres	12,00 €	60,00 €	162,00 €	1 296,00 €
de 15 à 19,99 mètres	15,00 €	75,00 €	202,50 €	1 620,00 €
de 20 à 29,99 mètres	18,00 €	90,00 €	243,00 €	1 944,00 €
à partir de 30 mètres	20,00 €	100,00 €	270,00 €	2 160,00 €

BATEAUX DE PLAISANCE	TARIF hors consommation d'eau et d'électricité (**)		
	NUITEE	SEMAINE	MOIS
moins de 12 mètres	5,00 €	25,00 €	50,00 €
de 12 à 14,99 mètres	6,00 €	30,00 €	60,00 €
de 15 à 19,99 mètres	7,50 €	37,50 €	75,00 €
de 20 à 29,99 mètres	9,00 €	45,00 €	90,00 €
à partir de 30 mètres	10,00 €	50,00 €	100,00 €

PENICHES HOTELS SUR RESERVATION ET VALIDATION	TARIF incluant les consommations d'eau et d'électricité	
	NUITEE	SEMAINE
moins de 30 mètres	50,00 €	250,00 €
plus de 30 mètres	60,00 €	300,00 €

AUTRES	PAR PERSONNE & PAR JOUR
douche	2,00 €
taxe de séjour	selon tarif communautaire

5. Cinéma-Théâtre

a) Droits d'entrée / Cinéma-Théâtre

i. Cinéma

Tarif plein	7,50
Tarif réduit -14 ans	4,00
Tarif réduit *	6,00

* applicable aux collégiens, lycéens, étudiants, seniors (+65 ans), demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de la carte famille nombreuse, de la carte d'invalidité ou CMI, et le mercredi après-midi pour tous, aux conventions d'entreprise

Tarif associations conventionnées (Arpent, Tonnerre-Culture)	5,00
Tarif pour les groupes en structure d'accueil / Pass loisirs / Séances Cinéspiègle	4,00
Tarif « Maternelle au Cinéma » et « Ecole et Cinéma » **	2,70
Tarif « Collège et Cinéma » **	2,80
Tarif « Lycée et Cinéma » (Pass Culture autorisé) **	3,00

** ces tarifs sont encadrés par des conventions entre la Région BFC, le Département de l'Yonne, le CNC et l'Académie de Dijon.

Application du tarif unique fixé nationalement par la Fédération Nationale du Cinéma Français pour l'organisation des trois Fêtes du Cinéma.

Carte abonnement 10 places – tarif plein	67,50
Carte abonnement 10 places – tarif réduit	54,00

Offre anniversaire : groupe -14 ans (à partir de 10 enfants) : 2 accompagnants invités

ii. Théâtre

Tarif plein	18,00
Tarif réduit -18 ans	15,00
Tarif pour les groupes en structure d'accueil et les scolaires (les places des accompagnants seront gratuites dans la limite de deux accompagnants par groupe/classe)	12,00
Abonnement (6 spectacles)	85,00

a) Autres produits / Cinéma-Théâtre

Bouteille d'eau plate 75 cL/ /eau gazeuse 50cL / eau aromatisée 50 cL	3,00
Pot de Pop Corn sucré ou salé	4,00
Grande affiche	6,00
Petite affiche	3,00
Lot de 5 affiches bon état	30,00
Lot de 5 affiches état moyen	20,00
Affiche type PLV (Publicité sur Lieu de Vente en carton) ou Kakemono	10,00
Escape Game par partie	2,00

b) Partenariat / Cinéma-Théâtre

Campagne de spots BFC pour la valorisation des jeunes du territoire : 200,00 € HT pour 2 semaines de programmation, soit 240,00 € TTC

Insertion du logo de l'entreprise sur le programme :

Pour 6 mois (tarif HT – 400,00 €)	480,00
Pour 1 an (tarif HT – 600,00 €)	720,00

Insertion du logo de l'entreprise sur l'écran d'accueil :

Pour 6 mois (tarif HT – 500,00 €)	600,00
Pour 1 an (tarif HT – 800,00 €)	960,00

Projection d'un spot publicitaire de l'entreprise avant séance (30 secondes maximum) :

Pour 6 mois (tarif HT – 2 000,00 €)	2 400,00
Pour 1 an (tarif HT – 4 000,00 €)	4 800,00

Offre premium (intégralité des supports de communication)

Pour 6 mois (tarif HT – 2 500,00 €)	3 000,00
Pour 1 an (tarif HT – 4 200,00 €)	5 040,00

c) Privatisation Cinéma-Théâtre (événements culturels ou conférences sans billetterie)

Privatisation salle une journée (tarif HT – 400,00 €)	480,00
Privatisation salle pour conférence une demi-journée (tarif HT – 220,00 €)	264,00
Création DCP – diffusion de contenus audiovisuels sur l'écran	50,00

Dans le cas d'une privatisation de salle avec projection, il sera en plus appliqué, en plus de la création du DCP, un tarif fixé par le distributeur pour la facturation des droits de diffusion des films.

6. Camping

Tous les tarifs sont TTC et hors taxes de séjour.

Toute location d'emplacement comprend l'accès au camping, le stationnement du véhicule sur l'emplacement, l'accès aux sanitaires et aux équipements.

Toute location de locatif comprend la consommation d'eau et d'électricité, ainsi que l'accès aux équipements.

BS : Basse saison : du 10/04/2026 jusqu'au 30/06/2026 inclus et du 01/09/2026 au 07/10/2025 inclus

HS : Haute saison : 01/07/2026 au 31/08/2026

EMPLACEMENTS NUS		TARIFS 2025	
Tarif par nuitée et par personne		BS	HS
Adulte et enfant de plus de 10 ans		4,00 €	4,50 €
Enfant de 10 ans et moins		2,00 €	2,50 €
Emplacement tentes (maximum 6 personnes)		4,00 €	4,50 €
Emplacement 1 camping-car, soit une caravane + 1 véhicule		7,00 €	7,50 €
Tente supplémentaire (au-delà de la 6ème personne)		3,00 €	3,50 €
Véhicule supplémentaire (auto ou moto)		2,00 €	2,50 €
Branchement électrique		5,50 €	6,00 €
Garage mort		5,00 €	10,00 €
Invité		2,50 €	2,50 €
Bloc sanitaire – utilisateur extérieur douche		-	-
Bloc sanitaire – utilisateur extérieur WC		-	-
Animal		1,50 €	2,00 €
Lave-linge		6,00 €	6,00 €
Sèche-linge		4,00 €	4,00 €
Service Camping-car sans nuitée		6,00 €	6,00 €
FORFAIT CAMPING-CAR/CARAVANING ①		TARIFS 2025	
Forfait 2 adultes + 1 emplacement + 1 branchement électrique		BS	HS
1 ^{ère} nuit		18,50 €	20,50 €
2 ^{ème} nuit à la 7 ^{ème} nuit (€/nuit)		17,50 €	19,50 €
1 Semaine = calcul sur 7ers jours		125,00 €	139,50 €
8 ^{ème} nuit et au-delà (€/nuit)		15,00 €	17,00 €
MOBIL HOMES - 4 personnes ②		BS	HS
1 ^{ère} nuit		70,00 €	80,00 €
2 ^{ème} nuit		65,00 €	75,00 €
3 ^{ème} à la 7 ^{ème} nuit (€/nuit)		60,00 €	70,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours		435,00 €	505,00 €
8 ^{ème} nuit et au-delà (€/nuit)		50,00 €	60,00 €
Caution		200,00 €	200,00 €
Forfait ménage		50,00 €	50,00 €
COCO SWEET - 4 personnes ②		BS	HS
1 ^{ère} nuit		55,00 €	65,00 €
2 ^{ème} nuit		50,00 €	60,00 €
3 ^{ème} à la 7 ^{ème} nuit (€/nuit)		45,00 €	55,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours		330,00 €	400,00 €
8 ^{ème} nuit et au-delà (€/nuit)		40,00 €	45,00 €
Caution		100,00 €	100,00 €
Forfait ménage		50,00 €	50,00 €
TENTES LODGES - 2 personnes ②		BS	HS
1 ^{ère} nuit		26,00 €	30,00 €
2 ^{ème} nuit		25,00 €	28,00 €
3 ^{ème} à la 7 ^{ème} nuit (€/nuit)		24,00 €	26,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours		171,00 €	188,00 €
8 ^{ème} nuit et au-delà (€/nuit)		22,00 €	24,00 €
Caution		50,00 €	50,00 €
Forfait ménage		25,00 €	25,00 €
EQUIPEMENTS DIVERS		Tarif unique	
Kit draps de lit double (pour la durée du séjour)		8,00 €	
Kit draps de lit simple (pour la durée du séjour)		6,00 €	
Equipement bébé par nuitée		3,00 €	

① La location comprend l'accès au camping, le stationnement du véhicule, l'accès aux sanitaires et aux équipements.

② La location comprend la consommation d'eau et d'équipements.

Haute saison : pas de possibilité de réservation pour 1 nuit pour les mobil-homes ou le Coco sweet.

7. Académie de Musique

Année 2025	Stagiaires domiciliés en dehors de l'Yonne	Stagiaires icaunais
Pension complète	510 €	420 €
Demi-pension	450 €	355 €

Réduction de 20 % à partir de la deuxième inscription d'un même foyer (quand il y a à la fois application de tarifs pension complète et demi-pension, la réduction s'applique sur le tarif le plus faible).

Boissons 1,00 € l'unité.

D. Produits domaniaux

a) Droit de concession dans les cimetières

Cimetière Notre-Dame :

2025	enfants : 1 m ²	adultes : 2 m ²
cinquanteaire	252,00 €	498,00 €
trentenaire	150,00 €	300,00 €
temporaire	81,00 €	150,00 €

Autre cimetière :

2025	enfants 1 m ²	adultes 2 m ²	caveaux cinéraires 0,50 m ²	cases en columbarium
cinquanteaire	309,00 €	621,00 €	621,00 €	954,00 €
trentenaire	183,00 €	372,00 €	372,00 €	372,00 €
temporaire	102,00 €	183,00 €	183,00 €	183,00 €

Droit fixe 1^{ère} concession familiale 393,00
vacation funéraire 24,00

b) Participation aux dépenses de fonctionnement pour l'occupation de salles communales (Associations ou particuliers, hors établissements publics ou collectivités territoriales)

Exposition dans salle municipale :

Forfait hebdomadaire pour la participation des exposants par exposition sans gardiennage 20,00
Part sur la vente d'œuvres des artistes exposants dans les salles municipales 20%

c) Affouages

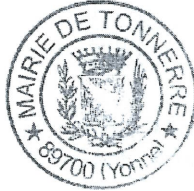
Prix du stère de bois 6 €

8. Autres produits

Communication de la liste électorale (support papier) 70,00
Photocopies (associations disposant d'un numéro de code) :
noir et blanc / copie 0,17
couleur / copie 0,61
Affiches de la ville de Tonnerre 22,50

Annonces dans le Bulletin municipal :

2025	Pour 1 insertion	Pour 2 insertions	Pour 3 insertions	Pour 4 insertions
1/8 page	85 €	160 €	240 €	300 €
1/4 page	120 €	230 €	340 €	450 €
1/2 page	280 €	510 €	800 €	1 000 €



Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre

ANNEXE 1 : LOCATION DE SALLE

Location de salle du lundi au vendredi à partir du 1er janvier 2026

	Grande salle Marland		Cuisine Marland		Salles de réunion (Marland) (par salle)**		Espace polyvalent des Prés-Hauts		Marché couvert
	une journée	week-end	une journée	week-end	une journée	week-end	une journée	week-end	
Tarif normal	520,00	780,00	170,00	170,00	420,00	115,00	105,00	105,00	journée
Tarif Tonnerrois (habitants de Tonnerre) *	260,00	390,00	115,00	115,00	210,00	115,00	80,00	80,00	journée
Tarif association de Tonnerre : manifestation payante	195,00	295,00	115,00	115,00	160,00	115,00	0,00	0,00	journée
Tarif association de Tonnerre : manifestation gratuite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	journée
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée gratuite	85,00	160,00	170,00	170,00	160,00	170,00	45,00	105,00	journée
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée payante	170,00	315,00	170,00	170,00	315,00	170,00	80,00	105,00	journée
Entreprises de Tonnerre	220,00	420,00	115,00	115,00	420,00	115,00	40,00	105,00	journée
Entreprises extérieures à Tonnerre	430,00	630,00	170,00	170,00	630,00	170,00	60,00	170,00	journée
Administrations	85,00	160,00	115,00	115,00	160,00	115,00	45,00	80,00	journée
forfait ménage	150,00	150,00	100,00	100,00	150,00	100,00	80,00	100,00	journée

Tarif par jour dans la limite de 24h

Location de salle week-end à partir du 1er janvier 2026 (du vendredi 16h au lundi 9h)

	Grande salle Marland		Cuisine Marland		Salles de réunion (Marland)		Espace polyvalent des Prés-Hauts		Marché couvert
	une journée	week-end	une journée	week-end	une journée	week-end	une journée	week-end	
Tarif normal	520,00	780,00	170,00	170,00	420,00	115,00	105,00	105,00	journée
Tarif Tonnerrois (habitants de Tonnerre) *	260,00	390,00	115,00	115,00	210,00	115,00	80,00	80,00	journée
Tarif association de Tonnerre : manifestation payante	195,00	295,00	115,00	115,00	160,00	115,00	0,00	0,00	journée
Tarif association de Tonnerre : manifestation gratuite	195,00	295,00	115,00	115,00	160,00	115,00	0,00	0,00	journée
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée gratuite	395,00	590,00	170,00	170,00	395,00	170,00	115,00	150,00	journée
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée payante	525,00	785,00	170,00	170,00	525,00	170,00	130,00	260,00	journée
Entreprises de Tonnerre	195,00	295,00	115,00	115,00	195,00	115,00	115,00	130,00	journée
Entreprises extérieures à Tonnerre	785,00	1150,00	170,00	170,00	785,00	170,00	115,00	230,00	journée
Administrations	195,00	195,00	100,00	100,00	195,00	100,00	80,00	100,00	journée
forfait ménage	150,00	150,00	100,00	100,00	150,00	100,00	80,00	100,00	journée

Tarif par week-end

* Pour toute personne ayant une résidence principale présentant un justificatif de domicile de moins de 3 mois

*** Utilisable du lundi 14h au vendredi 12h ou le samedi à partir du samedi 15h

Les catégories de gratuité : ensemble des manifestations co-organisées par la ville de Tonnerre ou en partenariat, et/ou dans le cadre d'une convention, d'un parrainage, ou pour des actions solidaires uniquement sur décision écrite de Monsieur le Maire

Caution responsabilité civile / propreté : il est retenu un forfait de 500 euros pour la grande salle Marland et la marché couvert et un forfait de 100 € pour les autres salles.

Une caution clés pass et télécommande : 100 euros

Mise à disposition payante sur la base de 50% du tarif mentionné, une fois par année civile, pour une location, par une association de Tonnerre pour une manifestation payant (hors usage de la cuisine Marland et Marché couvert)

tarif non prévu

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 089-218904183-20251215-DL25_169-DE